

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 734 ET 735

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **21 mai 2024**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 734** modifiant le *Règlement numéro 704 concernant le Comité de mobilité active et durable de la Ville de Saint-Hyacinthe*;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 735** modifiant le *Règlement numéro 4 concernant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe*.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 22 mai 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim